



## MÉDIATEUR, MÉDIATRICE DES ESPACES URBAINS Code ROM K 1204

**Structure :** Association CLAVIM Cultures Loisirs Animations de la Ville d'Issy-les-Moulineaux  
L'association s'attache à favoriser l'autonomie, la bienveillance, la tolérance, la fraternité, le respect et la solidarité en privilégiant le faire ensemble autour d'un objectif commun à partager : le vivre ensemble. Elle s'adresse à tous les âges de la vie, à toutes les générations et développe ses actions au cœur des questions éducatives. Elle intervient dans les domaines de l'animation, de la prévention, de la médiation (familiale, sociale, urbaine, etc.) et de la culture sur la ville d'Issy-les-Moulineaux.

### **Mission principale :**

Le médiateur, la médiatrice des espaces urbains assure une médiation urbaine et sociale de proximité (assistance, prévention, médiation et service) sur le territoire de la ville d'Issy-les-Moulineaux. Il intervient dans les espaces urbains auprès de la population et travaille en lien avec les bailleurs (notamment de l'habitat social), les syndicats, les gardiens d'immeubles, les commerçants et les structures de proximité (scolaires, culturelles et sportives).

### **Missions détaillées :**

#### **1. Diversifier les services auprès de la population**

*Présence active de proximité (veille sociale et technique)*

*Veille sociale = humanisation des lieux publics + repérage des situations d'urgence sociale*

Les médiateurs vont à la rencontre des habitants, se font connaître et reconnaître afin d'aller au-devant des besoins latents à révéler ou exprimés. Cette démarche consiste à aller vers, rassurer, prévenir, informer et orienter :

- Assurer une présence humaine sur les lieux en direction des usagers et/ou habitants (accueil, assistance, information et orientation), des bailleurs/syndics, des gardiens d'immeubles, des acteurs de proximité et des acteurs économiques.
- Contribuer au renforcement du sentiment de sécurité via la prévention des incivilités
- Restaurer le respect d'autrui, celui des biens, celui des règles et des usages notamment dans les rapports inter-générationnels
- Intervenir par le dialogue et la médiation dans les tensions et les conflits
- Orienter vers les structures concernées
- Intervenir dans l'habitat social (sous convention)

*Veille technique*

Les médiateurs relèvent les dysfonctionnements et les dégradations, les signalent et les transmettent aux services appropriés et compétents. Ils se renseignent sur les suites données et en informent, le cas échéant, les requérants.

*Gestion de conflits en temps réel ou sur un temps différé*

- Gérer les conflits en temps réel, observés sur les espaces ouverts au public
- Gérer les conflits en temps différé sur sollicitation directe d'un habitant ou d'un partenaire soit en rencontrant séparément chacun des protagonistes, soit en organisant une rencontre entre les habitants.

#### **2. Développer le partenariat avec les gardiens d'immeubles et les bailleurs/syndics**

- Pérenniser les contacts hebdomadaires avec les gardiens d'immeubles
- Participer à des réunions avec les bailleurs/syndics
- Assister les bailleurs pour la gestion des conflits de voisinage (à terme)

#### **3. Intensifier les contacts auprès des acteurs de proximité** (commerces et structures de proximité jeunesse, scolaires, sportives et culturelles notamment)

Constamment sur le terrain, les médiateurs s'imprègnent des changements et évolutions qui s'opèrent au sein des rapports sociaux en référence à un espace spécifique et à une inscription temporelle.

Ils participent à des actions de sensibilisation et de diffusion d'informations ciblées (campagnes de prévention sur la santé, la sécurité, la citoyenneté, l'accès au droit, etc.), à des réunions et animations organisées sur la ville (sessions de gardiens d'immeubles, réunions publiques, Printemps d'Issy, Rue aux enfants, Educap City, etc.)

**Rattachement :**

Toutes ces missions et responsabilités sont déléguées au médiateur, à la médiatrice des espaces urbains par l'Association CLAVIM représentée par son directeur général.

Le médiateur, la médiatrice est placé.e sous l'autorité de la Directrice Prévention - Sécurité.

**Caractéristiques du poste :**

- Travail en équipe
- Travail en extérieur et exclusivement à pied (non véhiculé)
- Temps plein, en roulement les week-ends et jours fériés
- 35 heures annualisées (amplitude horaire variable entre 8h30 et 22h, voire plus tard à titre exceptionnel)
- CDD de 18 mois susceptible de devenir un CDI

**Diplômes - Expérience requise**

- Formation BAC +2, Diplôme et/ou Formation dans le domaine de la médiation
- Expérience préalable requise
- Permis B apprécié
- Disponibilité soirée, week-end et jour férié

**Savoir-Faire**

- Capacité à réagir aux situations d'urgence
- Capacité à transmettre des informations sans délai
- Capacité à rédiger des comptes rendus
- Connaissances des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook)

**Savoir-être**

- Sens du service public
- Aptitudes relationnelles, à la communication
- Maîtrise de soi
- Capacités rédactionnelles
- Confidentialité

**Le CV et la lettre de motivation sont à adresser à Cécile ARCHES, Directrice Prévention-Sécurité**  
**[cecile.arches@ville-issy.fr](mailto:cecile.arches@ville-issy.fr) avant le 31 janvier 2021.**